

# Environnement

Les Allemands sont très soucieux de l'environnement. Dans un pays où les ressources sont limitées et la population si importante, il n'est pas surprenant de constater une grande unanimité en matière de recyclage, de protection de la nature et des énergies renouvelables. En effet, l'Allemagne est un leader dans l'utilisation de l'énergie solaire. Ce haut niveau de sensibilisation à l'environnement s'étend même aux ménages privés.

Les Allemands sont parmi les collecteurs de déchets les plus efficaces, et cela avec raison. Les efforts pour lutter contre la culture du « jetable » ont conduit à une réduction drastique des déchets et les approches, innovantes, sont exemplaires en Europe.

En tant que nouvel arrivant en Allemagne, il est important que vous vous familiarisiez avec les règles locales en matière de recyclage et aussi, que vous les respectiez. Si vous avez envie d'avoir des ennuis avec vos voisins, il vous suffit simplement de ne pas trier vos déchets. Il faut admettre, qu'en Allemagne, les règlements sont nombreux et différent d'une ville à l'autre. Dans certaines villes, les poubelles sont placées dans les immeubles d'habitation, dans d'autres villes elles sont rassemblées dans des points de collecte centraux. Mais l'ignorance n'est pas une excuse : vous pouvez obtenir des informations auprès des autorités compétentes ou vous demandez à un voisin. Ce qui compte : en Allemagne, tout est recyclé. Nous avons établi, pour vous, une synthèse de tous les règlements importants.

## Consignes de bouteilles

Ces dernières années, l'Allemagne a mis en place un système de consigne généralisé : une consigne de 25 centimes est perçue sur les bouteilles en plastique et les cannettes et une consigne de 8 centimes est appliquée sur les bouteilles en verre, dont principalement des bouteilles de bière et d'eau minérale. Ce système s'applique à toutes les boissons gazeuses, l'eau et la bière ; le vin et les boissons non gazeuses sont exclus. La consigne vous est remboursée lorsque vous rendez les bouteilles au supermarché ou au détaillant de boissons. Vous trouverez là-bas les automates adéquats. Le mieux est de retourner les bouteilles directement dans le commerce où vous les avez achetées. En effet, certains magasins n'acceptent pas les marques qui ne font pas partie de leur assortiment.

## **Verre usagé**

Toute bouteille ou verre non consigné est à déposer dans un des conteneurs placés à différents endroits partout dans la ville. Le verre est trié par couleur : vert, blanc, brun.

## **Papiers usagés**

Les journaux, les magazines, les cartons et tous types d'emballages en papier ou en carton sont à jeter à la poubelle. Celles-ci sont vertes ou bleues et, selon l'endroit où vous habitez, parfois seul le couvercle est de couleur. Veuillez déchiqueter les cartons avant de les mettre à la poubelle.

## **Plastique**

L'aluminium, les boîtes de conserve, les emballages et conteneurs en plastique, le polystyrène et les objets en matériaux composites tels que les pochettes de boissons ou les bombes aérosols sont destinés à la poubelle jaune. Pour être sûr de ne pas vous tromper, soyez attentif au point vert « Grüner Punkt ».

## **Biodéchets**

Les ordures de cuisine, les épluchures, les restes de nourriture, les filtres à café, les sachets de thé et les déchets verts sont à jeter dans la poubelle brune dédiée aux déchets organiques. Ce type de détritrus représente 50 pour cent de tous les déchets en Allemagne.

## **Vêtements et chaussures usagés**

Les vêtements et chaussures usagés sont souvent collectés directement chez vous par des organismes de bienfaisance qui annoncent leur ramassage quelques jours à l'avance. Mais vous trouverez, partout dans la ville, des conteneurs qui sont vidés par diverses organisations commerciales.

## **Appareils électroniques, petit électroménager et mobilier**

Ces déchets, dits encombrants, sont collectés trois à quatre fois par an. Les dates sont annoncées au préalable.

## **Ordures ménagères**

Si maintenant il vous reste encore des déchets, ils sont destinés à la poubelle grise, la poubelle dite résiduelle. Il s'agit, par exemple, de paquets de cigarettes, d'articles d'hygiène, de vieux chiffons, de couches bébé et de vieux ustensiles de cuisine.